



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 2 de 16

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Kérosène - non spécifié, kérosène (pétrole), hydrodésulfuré
n-propanol
hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)
(R)-p-mentha-1,8-diène

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P260	Ne pas respirer Aérosol.
P280	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment Eau et savon..
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 3 de 16

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-81-0	Kérosène - non spécifié, kérosène (pétrole), hydrodésulfuré			25 - < 50 %
	265-184-9		01-2119462828-25	
	Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H336 H304 H411			
71-23-8	n-propanol			10 - < 20 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
64742-82-1	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)			10 - < 20 %
	919-446-0		01-2119458049-33	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H336 H372 H304 H411 EUH066			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			5 - < 10 %
	252-104-2			
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			3 - < 5 %
	248-363-6		01-2119539586-27	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2; H302 H312 H332 H411 EUH044 EUH066			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			1 - < 3 %
	227-813-5		01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol			1 - < 3 %
	203-234-3		01-2119487289-20	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H315 H319 H335			
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)			0,1 - < 1 %
	265-198-5		01-2119463588-24	
	STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H336 H304 H411 EUH066			
110-91-8	morpholine			0,1 - < 1 %
	203-815-1		01-2119496057-30	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H226 H311 H331 H302 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 4 de 16

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 5 de 16

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des radiations solaires directes. À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)-propanol	50	308		VME (8 h)	
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
110-91-8	Morpholine	10	36		VME (8 h)	
		20	72		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

STEL (EC) : Short Term Exposure Limit

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

B: Blood

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 6 de 16

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min

Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm

DIN EN 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Aérosol
Couleur: jaune - brun

pH-Valeur (à 20 °C): 9,9 **Testé selon la méthode** DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 97 °C

Point d'éclair: 26 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 13,5 vol. %

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 7 de 16

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé

Pression de vapeur: Aucune information disponible.

Densité (à 20 °C): 0,83 g/cm³ DIN 51757

Densité apparente: non applicable

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: Aucune information disponible.

Viscosité cinématique: Aucune information disponible.

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

Les indications se rapportent à la matière active technique: Densité, Couleur, Odeur, Viscosité, pH.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 8 de 16

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 9 de 16

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
64742-81-0	Kérosène - non spécifié, kérosène (pétrole), hydrodésulfuré			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50 5,28 mg/l	Rat	
71-23-8	n-propanol			
	par voie orale	DL50 8000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 4032 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 33,8 mg/l	Rat	
64742-82-1	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)			
	par voie orale	DL50 > 15000 mg/kg	Rat	OECD 401
	dermique	DL50 3400 mg/kg	Lapin	OECD 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 13100 mg/l	Rat	OECD 403
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol			
	par voie orale	DL50 5135 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 13000 mg/kg	Lapin	
	par inhalation vapeur	CL50 500 mg/l	Rat	
	par inhalation gaz	CL50 500 ppm	Rat	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate			
	par voie orale	DL50 >9640 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >4820 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 11 mg/l	Rat	
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	par voie orale	DL50 > 2000 mg/kg	Ratte	
	dermique	DL50 > 2000 mg/kg	Kaninchen	IUCLID
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol			
	par voie orale	DL50 2047 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 > 3000 mg/kg	Rat	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 11 mg/l	Rat	
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l		
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)			
	par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50 > 5 mg/l	Rat	
110-91-8	morpholine			
	par voie orale	DL50 1900 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 500 mg/kg	Lapin	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 8 mg/l	Rat	
	par inhalation aérosol	ATE 0,5 mg/l		



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 10 de 16

	par inhalation (4 h) gaz	CL50	8000 ppm	Rat	
--	--------------------------	------	----------	-----	--

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. ((R)-p-mentha-1,8-diène)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Kérosène - non spécifié, kérosène (pétrole), hydrodésulfuré))

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
((hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)))

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 11 de 16

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64742-81-0	Kérosène - non spécifié, kérosène (pétrole), hydrodésulfuré				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2-5 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	
71-23-8	n-propanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4480 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
64742-82-1	hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10 - 30 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 4,6 - 10 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10 - 22 mg/l	48 h	Daphnia magna	
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10000 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 969 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1919 mg/l	48 h	Daphnia magna	
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 2 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1 - <10 mg/l	72 h	Toxicité pour les algues	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 <10 mg/l	48 h	Daphnia magna	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 8 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,42 mg/l	48 h	Daphnia magna	
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 17,1 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 11,5 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 39 mg/l	48 h	Daphnia magna	
64742-94-5	Kérosène - non spécifié, solvant naphta aromatique lourd (pétrole)				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1 mg/l	96 h	Tête de boule	



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 12 de 16

	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	
110-91-8	morpholine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	179 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	58 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	45 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les algues	NOEC	10 mg/l	4 d	Desmodesmus subspicatus.	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
110-91-8	morpholine			
	OECD 301E	93%	25	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
71-23-8	n-propanol	0,29
27247-96-7	2-Ethylhexyl nitrate	3,74 - 5,24
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,23
104-76-7	2-Ethylhexan-1-ol	2,9
110-91-8	morpholine	-2,55

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
110-91-8	morpholine	< 2,8		

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 13 de 16

sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1
Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité dégagee: E0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les tunnels: D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2
14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1
Code de classement: 5F
Dispositions spéciales: 190 327 344 625
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité dégagee: E0



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 14 de 16

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS (Kerosene (petroleum), hydrodesulfurized, Kerosene – unspecified)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2, see SP63
Marine pollutant:	yes
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ):	See SP277
Quantité dégagee:	E0
EmS:	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS, inflammable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2.1
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1
Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité dégagee:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	oui
Matières dangereuses:	Kerosene (petroleum), hydrodesulfurized, Kerosene – unspecified

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: hydrocarbures, C9-C12, n-/ iso-/ cyclo-alkanes, aromates (2-25%)

2010/75/UE (COV): Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV): Aucune information disponible.

Information supplémentaire



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 15 de 16

Directive aérosol (75/324/CEE).

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,7,8,10,11,14.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH044 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.



938 NETTOYANT INJECTEUR DIESEL MF93800500AB

Date d'impression: 06.02.2017

Code du produit: 1100511

Page 16 de 16

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)